

Jean-Baptiste André Godin à Ernest Rignault, 20 mai 1878

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (19)

Collation 1 p. (234r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Ernest Rignault, 20 mai 1878, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49629>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [20 mai 1878](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famelistère

Destinataire [Rignault, Ernest](#)

Lieu de destination Corbigny (Nièvre)

Scripteur / Scribeur [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin accuse réception de la somme de 22,35 F envoyée par Ernest Rignault le 12 mai précédent. Il lui demande s'il n'a pas oublié de faire une retenue de 40 F due à Bonnerond, voiturier à Thavenet.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage.
- Sur le folio 234r, sont copiées la lettre de Godin à Ernest Rignault du 20 mai 1878 et la lettre de Godin à monsieur Gillet-Vital du 18 mai 1878.

Mots-clés

[Finances d'entreprise](#)

Personnes citées [Bonnerond \[monsieur\]](#)

Lieux cités [Thavenet, Corbigny \(Nièvre\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024
